

crédits accordés au Conseil des arts du Canada ont augmenté de 3 millions de dollars; cet organisme soutire déjà 24 millions par an aux contribuables et il ne peut subsister avec la dotation de 50 millions qu'il a reçue lors de sa fondation. Que dire de l'augmentation de 15 millions des subventions à Radio-Canada, qui reçoit déjà 166 millions par an? Il faut encore ajouter à cela les 65 millions que va coûter le nouvel édifice qui doit être construit à Montréal. Dans ce domaine-là, on ne comprime nullement les dépenses.

Pour aider à circonscrire ce problème du crédit à la consommation et pour aider au marché des obligations, le gouvernement aurait pu, à mon avis, accorder un dégrèvement pour la proportion des revenus d'une personne placée en obligations, fédérales, provinciales ou municipales, peu importe. Il aurait fallu fixer un plafond sur ces placements, de sorte que les plus riches n'abusent pas de cette disposition. Si cette idée avait été adoptée, elle aurait en pour effet d'encourager l'épargne, et la pression aurait diminué dans le secteur du crédit à la consommation.

Tout le monde sait que les taux d'intérêt élevés n'empêchent aucunement les gens d'acheter à tempérament. Ils continuent de dépenser leurs biens grâce au crédit à la consommation. Bien entendu, une des difficultés de notre situation concerne la masse monétaire. L'an passé, par une grossière erreur de calcul, le gouvernement a décidé d'augmenter la masse monétaire: entre mai et septembre, elle a été accrue à un taux annuel de 20.5 p. 100. Est-ce ainsi qu'on peut ralentir l'économie, monsieur l'Orateur?

Je crois que le ministre et le gouvernement devraient songer à abandonner le taux fixe de change pour le dollar canadien. Une mesure de ce genre forcerait le gouvernement à mettre en pratique ce qu'il préconise, car s'il continue à agir comme il le fait actuellement, notre dollar va perdre beaucoup de sa valeur. Si nous abandonnions le taux fixe de change, nous cesserions d'importer l'inflation des États-Unis. Je le répète, une telle initiative forcerait le gouvernement à être raisonnable. Somme toute, les conditions actuelles ne sont pas analogues à celles de 1962, lorsque le taux fixe de change a été établi. Le gouvernement ne devrait pas l'oublier.

Ceux qui voyageront à l'étranger pourront tirer profit de nouveaux règlements concernant la douane. Sous ce rapport, le gouvernement se montre injuste envers les petits salariés qui ne peuvent se permettre de voyager et qui sont les plus durement frappés par ce bel impôt de progrès social établi lors de l'avant-dernier budget.

[M. Schumacher.]

**Une voix:** C'est une honte!

**M. Schumacher:** Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas conclu d'arrangements réciproques avec d'autres pays? L'argent que dépenseraient les touristes étrangers aiderait notre économie. On pourrait dire la même chose des modifications tarifaires. Au lieu d'appliquer dès maintenant ou sous peu les taux qui devraient entrer en vigueur en 1972, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas établi des accords réciproques avec d'autres pour assurer à nos produits des tarifs réduits. Apparemment, notre gouvernement n'a pas fait cet effort qui aurait aidé l'économie canadienne. Il s'est borné à faire des modifications qui mettront des milliers de personnes en chômage. Elles feront tous les frais des changements. Ce n'était peut-être pas le but de la politique gouvernementale, mais elle placera sûrement bien des Canadiens dans des conditions difficiles. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas tenté d'alléger notre fardeau en obtenant des avantages réciproques de nos associés commerciaux?

Comme je l'ai dit en exorde, j'espère que le principe de sélectivité que le gouvernement cherche à mettre en œuvre par ce budget ne sera pas abandonné à l'avenir. C'est, à mes yeux, un bon principe. Néanmoins, c'est une erreur que nous reconnaissons tous, je pense, d'imposer des programmes sélectifs sur une base géographique. On ne touche pas ainsi au cœur même du problème, on ne fait que pénaliser le succès. Nous voulons, très certainement accroître notre productivité, ce qui devrait vaincre l'inflation. Il faut obtenir la croissance dans des termes réels. Pénaliser nos régions productives pour aider les régions improductives, n'aidera pas à trouver la solution de nos problèmes. Autant que possible le principe de la sélectivité devrait être appliqué sur une base nationale. Bien entendu, nous devrions tenter d'aider les régions qui répondront le plus rapidement à l'aide fournie. Au besoin, ces régions devraient recevoir de l'aide aux dépens des régions dont le potentiel de production est moindre.

**M. R. N. Thompson (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, d'abord, puis-je féliciter le ministre des Finances (M. Benson) pour un exposé budgétaire dont l'aspect le plus louable a été sa brièveté. Il a établi un précédent, je crois, car c'est un des discours les plus courts que nous ayons entendus depuis quelques années. Il faut aussi féliciter le ministre d'avoir présenté un budget équilibré, ce qui ne s'était pas vu depuis bon nombre d'années. Je me